*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr



Paris, le 9 novembre 2017

Monsieur François Hollande Président de la République Palais de l'Élysée

Monsieur le Président de la République.

Depuis le coup d'état avorté du 15 juillet dernier et de la déclaration de l'état d'urgence, la Turquie s'éloigne de plus en plus des valeurs démocratiques. On a parlé de dérive autoritaire en évoquant la répression en Turquie, désormais il conviendrait de parler de dérives conduisant au fascisme. L'état de droit n'existe plus, c'est le règne absolu de l'arbitraire. La liberté d'expression et la laïcité sont plus que menacées. L'arrestation d'opposants, notamment d'écrivains comme Asli Erdogan, Necmiye Alpay, Ahmet Altan, Mehmet Altan, de journalistes (plus de 140) mais aussi de députés du parti kurde le HDP est inadmissible.

La mainmise du gouvernement sur les médias a condamné au silence les voix dissidentes. On entend désormais une seule voix : celle du gouvernement qui ne respecte aucun droit fondamental. La descente de la police au journal Cumhuriyet, l'arrestation de son rédacteur en chef et de ses chroniqueurs constituent une grave atteinte à la démocratie. Et l'Europe assiste à l'agonie de la démocratie turque.

Il faut que des voix s'élèvent, autres que celles de la société civile. Que des voix politiques s'expriment comme l'a fait Angela Merkel. La Scam, qui rassemble 38.000 auteurs, réalisateurs, écrivains, journalistes, photographes, dessinateurs dont elle gère les droits et dont elle défend aussi la liberté de création et d'expression, attend de l'État français qu'il défende les droits démocratiques en Turquie.

Les auteurs ne sauraient souffrir que les droits fondamentaux de la démocratie soient passés sous silence par la patrie des Droits de l'Homme et vous demandent solennellement de prendre position.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Anne Georget

Présidente

Hervé Rony Directeur général